

BILAN D'ORIENTATION JEUNE

1. L'objectif

La prestation bilan d'orientation est un outil d'aide à la prise de décision pour le jeune (à partir de la classe de 3^{ème}) et sa famille. Le bilan ne fournira pas forcément une seule réponse mais donnera les éléments clés pour permettre au jeune d'être acteur de son projet d'orientation en ayant défini ses critères de choix et en étant mieux informé sur les métiers, les filières et les perspectives d'emploi.

2. Contenu et déroulement

Le bilan d'orientation se déroule sous forme d'entretiens individuels d'une durée d'1h30 (à l'exception du rendez-vous d'information : ½ heure).

Le conseiller s'adapte aux besoins et aux capacités du jeune. Dans tous les cas il favorise au maximum son implication et son autonomie dans la démarche de bilan.

Pendant toute la durée du bilan, le jeune est suivi par le même conseiller qu'il peut contacter par téléphone ou mail pour des compléments d'informations et ce sur une période de trois mois.

Rendez-vous d'information (gratuit) :

- Accueil et présentation de la démarche

1^{er} entretien :

- Confirmation de l'engagement du jeune et formalisation de l'accompagnement.
- Remise, explicitation des supports et questionnaires.

2^{ème} entretien :

- Exploitation des documents complétés
→ Identification de motivations et centres d'intérêt
- Passation de tests d'orientation et de personnalité
- Ebauche de pistes à investiguer
- Recommandation sur les sources d'information

3^{ème} entretien :

- Etude et analyse des informations sur les métiers identifiés
- Hiérarchisation des pistes
- Enquêtes complémentaires à réaliser

4^{ème} entretien :

- Formalisation des projets et plans d'actions (élaboration des étapes de mise en œuvre)
- Conclusion orale.

Un compte-rendu écrit parvient au jeune et à ses parents dans les jours qui suivent la fin de la prestation.

Un entretien de suivi sera fixé en fonction des échéances (ex. : Dates d'inscriptions dans les écoles, ...)

La présence des parents est souhaitable lors des rendez-vous d'accueil et de conclusion.

3. Nos atouts

- Connaissance des métiers, des secteurs et des filières d'enseignement en France
- Veille sur les tendances du marché de l'emploi et de métiers d'avenir
- Consultants spécialistes de l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes
- Professionnels à l'écoute des jeunes, capables de dialoguer avec eux et avec leurs parents
- Utilisation d'outils et de méthodes interactifs
- Disponibilité des conseillers pendant la durée du bilan (par téléphone ou mail).